

Rapport d'activité



2010

Sommaire

Le mot du Président

Présentation de la Communauté de communes

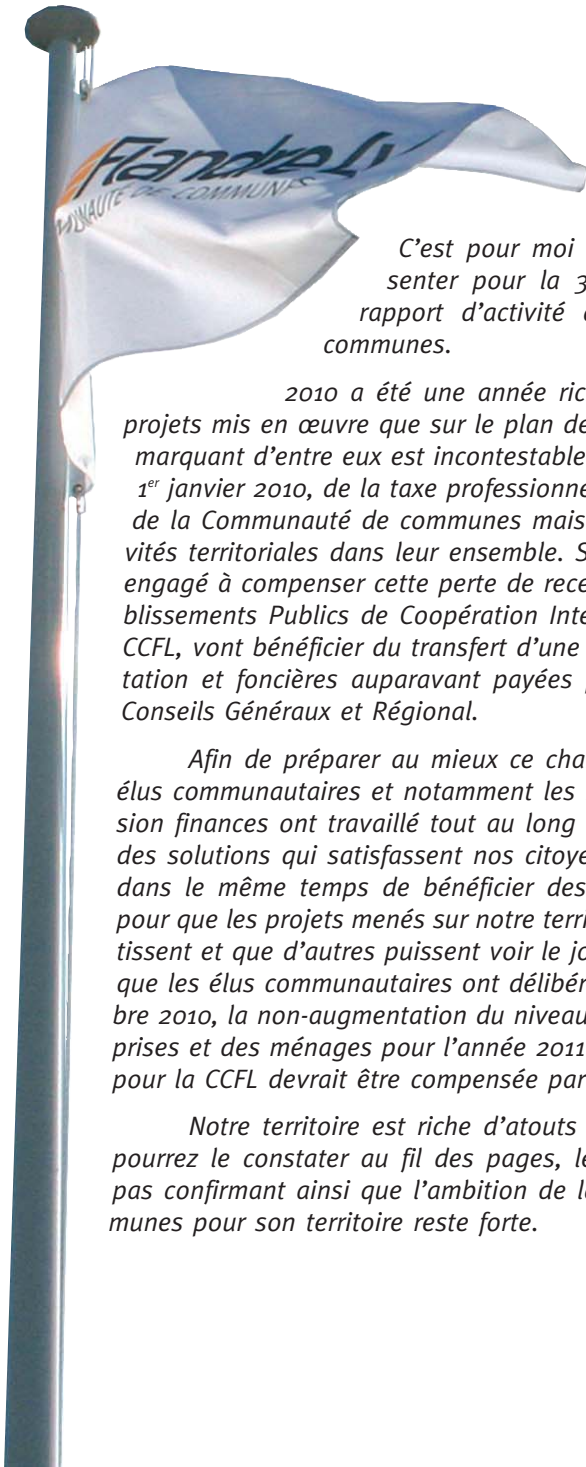
| | |
|------------------------------|-------|
| Le fonctionnement de la CCFL | 4 - 5 |
| Les finances | 6 - 7 |

Rapport des réalisations par domaine d'activité

| | |
|--------------------------------------|---------|
| Développement économique | 8 - 9 |
| Tourisme, sports et loisirs | 10 - 13 |
| Environnement, développement durable | 14 - 15 |
| Aménagement de l'espace | 16 - 17 |
| Jeunesse et culture | 18 - 19 |
| Santé & social | 20 - 21 |
| Petite enfance | 22 - 23 |



Le mot du Président



C'est pour moi un plaisir de vous présenter pour la 3^e année consécutive le rapport d'activité de la Communauté de communes.

2010 a été une année riche tant sur le plan des projets mis en œuvre que sur le plan des changements. Le plus marquant d'entre eux est incontestablement la suppression, au 1^{er} janvier 2010, de la taxe professionnelle, principale ressource de la Communauté de communes mais également des collectivités territoriales dans leur ensemble. Si pour 2010, l'État s'est engagé à compenser cette perte de recettes, pour 2011, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale, comme la CCFL, vont bénéficier du transfert d'une partie des taxes d'habitation et foncières auparavant payées par le contribuable aux Conseils Généraux et Régional.

Afin de préparer au mieux ce changement, techniciens et élus communautaires et notamment les membres de la commission finances ont travaillé tout au long de l'année pour trouver des solutions qui satisfassent nos citoyens mais qui permettent dans le même temps de bénéficier des ressources nécessaires pour que les projets menés sur notre territoire progressent, aboutissent et que d'autres puissent voir le jour. C'est dans cet esprit que les élus communautaires ont délibéré à l'unanimité en octobre 2010, la non-augmentation du niveau d'imposition des entreprises et des ménages pour l'année 2011. La perte de ressources pour la CCFL devrait être compensée par l'État.

Notre territoire est riche d'atouts et d'opportunités. Vous pourrez le constater au fil des pages, les projets ne manquent pas confirmant ainsi que l'ambition de la Communauté de communes pour son territoire reste forte.



*Marc DELANNOY
Président de la Communauté de communes
Flandre Lys*

Présentation de la CCFL

La Communauté de communes Flandre Lys (CCFL) regroupe quatre communes du Nord (Estaires, Haverskerque, La Gorgue et Merville) et trois communes du Pas-de-Calais (Fleurbaix, Laventie et Lestrem) soit environ 33 700 habitants. À la tête de ce territoire, un Président est entouré de conseillers communautaires désignés au sein des conseils municipaux de chaque commune. Ensemble, ils siègent au conseil de communauté et travaillent à la concrétisation de projets autour des compétences de la CCFL et toujours au service de l'intérêt communautaire. La Communauté de communes Flandre Lys est présidée depuis avril 2008 par Marc DELANNOY, Maire de Lestrem jusqu'en mai 2010.

L'organisation politique

Le conseil communautaire

Il est composé de 37 délégués titulaires et de 23 suppléants amenés à remplacer les titulaires en cas d'empêchement. Ces délégués ont été désignés au sein des conseils municipaux de chaque commune.

Sous l'autorité du Président, les délégués communautaires travaillent à la concrétisation de projets autour des compétences de la CCFL et votent les décisions nécessaires à

l'avancée des projets. Ces votes sont appelés délibérations et sont visés en sous-préfecture après chaque conseil.

Le conseil communautaire se réunit au minimum tous les trimestres.

En 2010, à la suite de la démission d'une déléguée communautaire, un nouvel élu a intégré le conseil.



En 2010, le conseil de communauté s'est réuni à 5 reprises pour voter plus de 140 délibérations.

Le bureau communautaire

Le bureau communautaire est composé du Président, de sept vice-présidents élus par les conseillers communautaires ainsi que de sept autres membres titulaires.

Ce bureau donne les orientations stratégiques de la CCFL et retient les dossiers qui seront présentés pour délibération au conseil de communauté.

En 2010, le bureau s'est réuni à six reprises.



Président
Marc DELANNOY,
Maire de Lestrem
jusqu'en mai 2010



Vice-Président
Hubert BOUQUET,
Maire d'Haverskerque



Vice-Président
Brigitte BOUT,
Sénateur - Conseillère
municipale de Fleurbaix



Vice-Président
Michel DEHAENE,
Adjoint au Maire
d'Estaires



Vice-Président
Daniel LEGILLON,
Adjoint au Maire
de Laventie



Vice-Président
Philippe MAHIEU,
Maire de La Gorgue



Vice-Président
Jacques PARENT,
Conseiller général
Maire de Merville



Vice-Président
Jean-Christian RINGARD,
Conseiller municipal de
Lestrem



Membre
Pascale ALGOET,
Adjointe au Maire
d'Estaires



Membre
Roger DOUEZ,
Conseiller général
Maire de Laventie



Membre
Michel DUPAS,
Adjoint au Maire de
La Gorgue



Membre
Michel DUPONT,
Maire de Fleurbaix



Membre
Jacques HURLUS
Maire de Lestrem à
partir de mai 2010



Membre
Marie LAJUS,
Adjointe au Maire
d'Haverskerque



Membre
Gilbert NUGOU,
Adjoint au Maire
de Merville

Les commissions

Neuf commissions travaillent selon des thématiques précises à l'avancée des projets. Ces commissions sont composées d'élus des communes membres. Elles examinent en détail les dossiers et émettent des propositions d'actions qui sont ensuite soumises au bureau.

Chaque commission est présidée par un vice-président. En 2010, 40 commissions ont eu lieu.



Développement économique
Présidée par Jean-Christian RINGARD



Santé, social, petite enfance
Présidée par Brigitte BOUT



Aménagement de l'espace
Présidée par Daniel LEGILLON



Juridique
Présidée par Philippe MAHIEU



Tourisme, sports et loisirs
Présidée par Hubert BOUQUET



Finances
Présidée par Philippe MAHIEU



Environnement, développement durable et cadre de vie
Présidée par Jacques PARENT



Appel d'offres
Commission légale qui se réunit conformément au Code général des collectivités territoriales, présidée par Marc DELANNOY



Jeunesse et culture
Présidée par Michel DEHAENE

L'équipe administrative

En 2010, l'équipe administrative est composée de 25 agents qui mettent en œuvre les actions liées aux décisions prises en commissions et en bureau ainsi qu'aux délibérations prises par le conseil de communauté.

Mouvements de personnels en 2010

Départ : **Jean-Thierry BONTHYNCK**
Ingénieur informaticien
9 février 2010



Siège de la Communauté de communes

Contractualisation avec le Conseil général du Pas-de-Calais

Au cours du conseil communautaire du 16 décembre 2010, les élus ont décidé de contractualiser avec le Conseil Général du Pas-de-Calais dans le cadre du contrat territorial de développement durable. En effet, depuis quelques années, le Conseil Général du Pas-de-Calais a décidé de modifier sa politique d'aide envers les communes en instaurant une politique concertée en termes d'en-

jeux du territoire conformes aux compétences du Conseil Général. Par conséquent un contrat territorial de développement durable a été travaillé entre la CCFL et le Conseil Général.

Ce document permettra le financement de projets dont les objectifs sont communs aux deux structures pour la période 2011-2014.

Les élus ont également décidé de solliciter le département du Nord pour entamer un processus de contractualisation visant à analyser l'implication du territoire départemental sur les communes du Nord de la CCFL dans un programme d'actions concertées. Une première étape a été concrétisée avec la signature du diagnostic territorial du Plan local de développement pour l'insertion.

Le budget 2010 de la Communauté de communes Flandre Lys a été adopté à l'unanimité lors du conseil communautaire du 4 mars 2010 puis acté lors du vote du compte administratif.

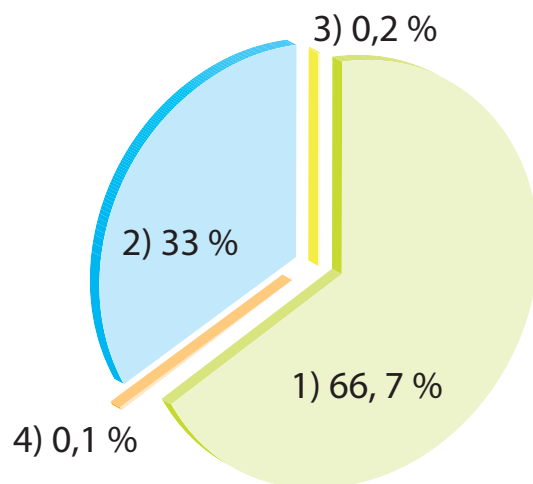
La section de fonctionnement = 19,5 millions

Les recettes

La principale recette provient des impôts et taxes. Dans le cas de la Communauté de communes, l'impôt était jusqu'au 1^{er} janvier 2010 la taxe professionnelle (TP) qui était versée par les entreprises présentes sur le territoire. Avec la réforme de la fiscalité locale directe (voir édito), cette taxe a disparu. Pour l'année 2010, l'État a compensé entièrement cette perte pour la Communauté de communes.

Cette taxe s'élevait pour 2010 à 13 200 000 euros.

- 1 - Compensation relais
- 2 - Dotations État et conseils généraux dont 2 476 894 euros au titre de la DGF bonifiée
- 3 - Recette de la base nautique et du port de plaisance
- 4 - Produit des immeubles et des autres produits exceptionnels

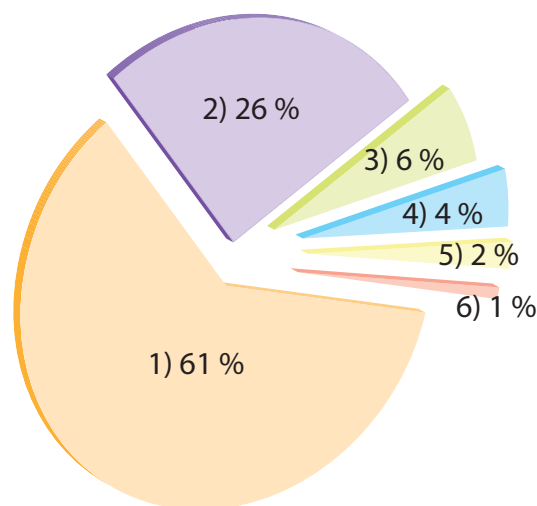


Les dépenses

La première et la principale dépense est le reversement aux communes de l'attribution de compensation. Chaque année, la Communauté de communes reverse aux communes le montant de taxe professionnelle que celles-ci percevaient avant la mise en place de la taxe professionnelle unique au 1^{er} janvier 2004.

Le montant de ce reversement pour 2010 s'élevait à **11,5 millions d'euros** auxquels s'ajoutait le versement de la Dotation de solidarité communautaire (DSC) votée par le conseil de communauté du 16 décembre 2010 d'un montant de 654 326,31 €.

- 1 - reversement aux communes de l'ancienne taxe professionnelle
- 2 - Excédent prévisionnel de la section de fonctionnement
- 3 - Charges du personnel
- 4 - Aides aux ménages, associations et organismes privés
- 5 - Charges à caractère général
- 6 - Charges financières et charges exceptionnelles



La section d'investissement = 4,7 millions

Les projets d'investissement sont financés par l'emprunt, la récupération de TVA issue des projets des années précédentes, l'autofinancement et les subventions obtenues des divers organismes susceptibles d'apporter leur aide (Conseil régional, Conseils généraux, CAF...) Les principales dépenses réalisées se répartissent principalement comme suit :

- 1,3 million pour l'équipement de matériel technique mis à la disposition des communes membres de la CCFL, les fonds de concours

aux communes, la création d'une salle communautaire et la refonte du site internet.

- 1 million pour l'aménagement des zones d'activités ;
- 950 000 € pour l'aménagement de la base sud de l'aérodrome ;
- 455 000 € pour le projet d'extension de la base nautique et le projet de capitainerie ;
- 450 000 € pour les projets de réhabilitation des sites Madeleine et Engrais Nord France.



Construction du bassin de rétention de la zone d'activités du Bois à Fleurbaix

Les fonds de concours aux communes

Dans le cadre de sa politique intercommunale, la CCFL accorde à ses communes membres des fonds de concours leur permettant de réaliser des projets qu'elles ne pourraient pas financer seules.

- fonds de concours pour l'utilisation des énergies renouvelables = 50 000 €. Ce fonds de concours a été mis en place par délibération du 4 mars 2010.

- fonds de concours dans le cadre du développement économique

En mars 2010, les élus ont voté un nouveau fonds de concours :

- fonds de concours pour un projet important durant la mandature ne rentrant pas dans les compétences de la CCFL = 250 000 €. Ce fonds de concours a été mis en place par délibération du 4 mars 2010.

Les marchés publics

Pour l'année 2010, 32 marchés publics ont été attribués pour un montant total de 2 788 736,12 € HT :

- 13 marchés de fournitures (bacs de déchets ménagers, factures REOM, impression du journal communautaire...)

- 10 marchés de services (concours collégiens citoyens, agenda 21, coordination de sécurité et maîtrise d'ouvrage sur les chantiers de travaux...)

- 13 marchés de travaux (berges de la Lys, base nautique, aménagement des zones d'activités...)

Les budgets annexes

Le budget général de la Communauté de communes est complété par des budgets annexes propres au fonctionnement de certains services comme :

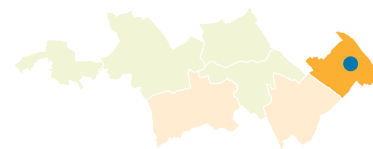
- le budget annexe de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères ;
- les budgets annexes des Zones d'activités existantes en 2010 :
 - Zone du Nouveau Monde à La Gorgue ;
 - Zone du Grand Chemin à La Gorgue ;
 - Zone du Bois à Fleurbaix ;
 - Zone des Grassières à Lestrem ;
 - Zone des Petits Pacaux à Merville.

Flandre Lys est un territoire au tissu économique riche que les élus de la Communauté de communes s'efforcent de maintenir en faisant du développement économique une priorité. Qu'il s'agisse de requalification de friches industrielles, d'aménagement de zones d'activités, d'aides à la création d'entreprises ou à l'insertion, l'action économique en 2010 a démontré la volonté de la Communauté de communes de favoriser l'implantation d'entreprises et de développer ainsi l'emploi sur son territoire.

Aménagement de zones d'activités

Zone du Bois à Fleurbaix

- En juin 2010, la Communauté de communes a voté deux délibérations de principe pour la vente d'une parcelle à la société Herreng et une autre au profit de la société Zobel.
- La viabilisation de la zone a débuté et s'est traduite par la création de deux parcelles, d'un bassin de rétention et d'une station de traitement des eaux usées.



Zone du Grand Chemin à La Gorgue

Sur cette zone l'année 2010 a été marquée par le commencement d'une réelle activité avec l'ouverture du LIDL, de Ciel Bleu et de France Hygiène Services. La société Saultiferm, quant à elle, a débuté les travaux de construction de son magasin.

- Les ventes de parcelles se sont poursuivies :
 - vente d'une parcelle de 3 963 m² à la société RAVAT ;
 - vente d'une parcelle de 5 724 m² à la société ANNALORO.



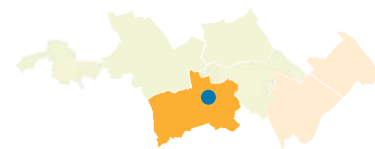
Zone des Petits Pacaux à Merville

- Une promesse et un compromis de vente ont été signés au profit de la société Silliker pour deux parcelles d'une surface totale de 20 000 m² environ.
- La consultation pour la réalisation des aménagements a été lancée.



Zone des Grassières à Lestrem

- Le permis d'aménager a été instruit et la consultation pour la réalisation des aménagements a été lancée.
- Les élus ont également voté pour l'achat de trois parcelles nécessaires à l'aménagement de la zone.



Requalification de friches industrielles

Site Madeleine à La Gorgue

- Les élus ont autorisé la vente d'un bâtiment de 860 m² environ à la société BD Couverture.
- La phase 1 des travaux a commencé :
 - réhabilitation des réseaux (eaux usées, eaux pluviales, voiries, électricité, téléphonie) ;
 - aménagement paysager du site, remise en état des espaces verts ;
 - sécurisation du site ;
 - pose de clôtures et de barrières ;
 - aménagement de parkings.



Aide à la création d'entreprise

Dans ce champs d'action, la CCFL n'agit pas elle-même directement. Elle a choisi de s'entourer de divers partenaires compétents et participe financièrement à leur activité.



La CCFL a reconduit la convention avec la **Boutique de Gestion Espace** dont l'activité principale est d'aider à la création d'entreprise et à la prise d'initiatives. Les élus ont choisi de conventionner avec la BGE et de participer financièrement à ses actions et notamment au dispositif « couveuse d'entreprises » à hauteur de 7 500 €.



La Communauté de communes soutient également Flandre Intérieure Initiatives. Cette plateforme d'initiative locale a pour but de favoriser l'initiative économique par une aide aux créateurs ou repreneurs d'entreprises. Pour l'année 2010, la participation de la CCFL s'élève à 8 940,80 €.

Aide à l'insertion

La CCFL participe financièrement à l'action d'organismes spécialisés dans l'insertion professionnelle.

En 2010 elle a renouvelé son partenariat avec les **missions locales** qui travaillent sur le territoire, mission locale de l'Artois pour le Pas-de-Calais et mission locale de Flandre Intérieure pour le Nord. Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle. Elles assurent des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement.

L'adhésion au dispositif **SESAME** s'est concrétisée par le vote en juin 2010 des représentants de la CCFL au sein de la structure. Le Service d'insertion Spécialisé dans l'Accompagnement et la Médiation Économique est un programme expérimental de proximité mené dans le département du Nord. Il vise l'accès à l'emploi durable des publics sans activité à partir de 26 ans et confrontés à un risque d'exclusion professionnelle. Il vient en complément des activités des Missions locales. La participation de la CCFL est fixée à 0,70 € par habitant.

La CCFL a également apporté son soutien à l'association **AIREME** par le biais d'une subvention exceptionnelle de 750 €. L'Association intermédiaire relais emploi de Merville et des environs aide à l'insertion professionnelle d'individus en difficultés. Confrontée à des difficultés financières liées à des impayés d'établissements ayant déposé le bilan, cette association a sollicité une subvention auprès de la part de la CCFL qui a choisi d'y répondre favorablement en octobre 2010.



Tourisme, sports et loisirs

La Communauté de communes Flandre Lys s'attache à entretenir et améliorer son cadre de vie et à mettre en valeur les richesses de son territoire. L'année 2010 dans ce domaine a été marquée par l'inauguration de la base de loisirs Eolys les 12 et 13 juin. La CCFL participe également à l'animation sportive et de loisirs et soutient les associations présentes dans les communes membres.

La base nautique Flandre Lys

Elle propose des activités nautiques telles que le canoë, le kayak ou le pédalo et d'autres activités terrestres comme le VTT, la course d'orientation ou le tir à l'arc.

Tout au long de l'année, la base nautique accueille sur réservation les scolaires, les centres de loisirs et les associations. Les mois d'été, elle est également ouverte tous les jours au grand public. En 2010, la base nautique a accueilli environ 1 100 jeunes des centres de loisirs.

Afin de permettre une meilleure information des visiteurs sur le site, un panneau d'accueil reprenant l'ensemble des activités de la base nautique a été installé à l'entrée du site.

Le projet de capitainerie initié en 2009 a avancé en 2010 avec l'acquisition du bâtiment dans lequel seront installés à terme des sanitaires pour les plaisanciers, un bureau

Le Port

Il dispose de 49 emplacements. 43 sont loués à l'année et 6 sont réservés aux visiteurs. En 2010, 68 bateaux visiteurs sont venus s'amarrer au port. 50 % étaient des visiteurs belges mais le port a également accueilli des Français, des Allemands, des Anglais et des Hollandais.

Devant les problèmes de circulation et de navigation des bateaux de plaisance dans le port, les élus ont



de gestion et d'accueil pour le port et un lieu de stockage pour le matériel technique et pédagogique de la base.

Le maître d'œuvre a fourni ses premières esquisses répondant au

décidé de faire une étude sur la nécessité d'un dragage du port. Les sondages et relevés bathymétriques des fonds ont été réalisés au printemps 2010 et ont révélé un envasement nécessitant une évacuation de 2 200 m³ de boues. Les études et les concertations nécessaires à la réalisation de cette opération ont été menées notamment auprès de VNF afin de planifier un dragage début 2011.



cahier des charges fonctionnel établi par la CCFL.

Les fonds européens sont partenaires de ce projet à hauteur de 25 % sur un montant total maximum de 200 000 € HT.



Le Flandre Lys

En 2010, le bateau Flandre Lys a effectué 27 sorties pour un chiffre d'affaire de 3 760 €.

Après un peu plus d'une année de fonctionnement, les élus ont choisi d'apporter quelques améliorations au règlement de location du bateau.

Le bateau Flandre Lys peut accueillir 12 personnes et ne nécessite pas de permis. Ainsi, après une formation obligatoire d'une heure, les plaisanciers peuvent partir naviguer.



Haltes nautiques

Lors de la modification des statuts de la CCFL en 2009 et dans le cadre d'une harmonisation de la politique fluviale territoriale, les haltes nautiques de La Gorgue, d'Estaires et de Merville ont été déclarées d'intérêt communautaire. Afin d'envisager leur transfert, les services de la CCFL et Voies Navigables de France (VNF) ont procédé en 2010 à un état des lieux

de ces haltes. Cette visite a permis de constater des problèmes de fonctionnalité qui rendent les haltes inutilisables. Les élus de la CCFL ont donc choisi de demander aux communes concernées de procéder en 2010 aux aménagements nécessaires. Le transfert pourrait être envisagé, sous réserve de fonctionnement des haltes en 2011.

Gîte de tourisme

Pour répondre à un besoin d'hébergement sur le secteur Flandre Lys et de réhabilitation d'un bâtiment vétuste situé à Haverskerque à proximité de la base nautique, les élus ont décidé de mener un projet de création d'un futur gîte de tourisme.

En 2010, le bâtiment envisagé pour la création de ce gîte a été transféré de la commune d'Haverskerque à la Communauté de communes dans le cadre d'une mise à disposition à titre gratuit, première étape indispensable à la réhabilitation du lieu.

Sur ce dossier, la volonté des élus est de proposer un gîte de tourisme de haute qualité qui pourra prétendre à des labellisations. Dans cette perspective et conformément à ce que l'étude menée en 2009 a révélé, une démarche HQE sera mise en place dans la réhabilitation du bâtiment.

Les élus ont également choisi de lancer un appel à candidature pour recruter un gestionnaire privé pour ce gîte.

Cabanes de randonneurs

En 2010, les élus ont validé un projet d'installation de cabanes de randonneurs sur le site de la base nautique. Ces cabanes sont implantées habituellement en réseau avec les chemins de randonnée et permettent le couchage de 4 personnes. Chaque cabane est équipée d'un élément de cuisine avec une plaque électrique. L'objectif est d'implanter des cabanes le long de la Lys afin de créer un réseau France Belgique via la Lys.

Du fait d'une possibilité de financement des fonds européens, ce projet initialement prévu pour 2011 a débuté en 2010 et a donc été traité en priorité par rapport à d'autres projets tel que le gîte de tourisme.

Base de loisirs Eolys

Fin de travaux

Le début d'année 2010 a permis la fin des travaux de la base de loisirs et principalement ceux du bâtiment principal et du restaurant. La réception définitive des travaux ainsi que le passage de la commission de sécurité ont été réalisés courant mai 2010. Une aire de vol aéromodélisme répondant aux normes de type B (proximité de lieux accueillant du public) a également été aménagée. Au cours de l'année, afin de sécuriser l'accès à l'aire de vol, une haie bocagère a été implantée le long de la clôture.

Avant l'ouverture, un règlement intérieur de la base a été écrit et validé par les élus. Ce règlement définit, en autres, l'ouverture gratuite d'Eolys au grand public de 9h à 21h toute l'année.

Inauguration

La base de loisirs Eolys a été inaugurée les 12 et 13 juin 2010 avec au programme de nombreuses animations pendant 2 jours :

- forum des métiers de l'aéronautique ;
- parcours d'orientation ;
- simulations de vol ;
- concert ;

Présentation d'Eolys

Le base de loisirs est un espace ludique et pédagogique dédié à l'aéronautique et qui s'étend sur 33 hectares.

■ Bâtiment principal

Le bâtiment principal centralise les différentes activités et il est le point de départ et de retour de toutes les activités. Le bâtiment propose :

- l'accueil du public ;
- un restaurant avec terrasse ;
- une salle polyvalente ;
- les bureaux des associations (Aéroclub, vol à voile, aéromodélisme, associations des anciens aérodromes) ;
- des salles de cours et de réunion ;
- des locaux techniques.

- baptêmes de l'air en avion et hélicoptère ;
- découverte des ateliers pédagogiques présents dans le parc ;
- démonstration de cerfs-volants et d'aéromodélisme ;
- grand meeting aérien avec le passage de la Patrouille de France.

■ Les parcours

3 parcours ont été créés sur l'ensemble du parc :

- Pionniers de l'aviation ;
- Mythologie ;
- Rêve de voler.

Pour s'orienter sur le parcours, des balises comprenant aussi bien des textes explicatifs que des schémas, ont été implantées. Elles abordent l'ensemble des informations relatives à l'univers de l'aviation.

■ Les ateliers ludiques et pédagogiques

Les parcours pédestres sont également agrémentés d'ateliers voués à vulgariser le monde de l'aéronautisme et l'art de voler.



Soutien aux associations sportives et de loisirs

La Communauté de communes soutient les associations et les sportifs du territoire par le biais de trois catégories de subventions :

- aide aux associations sportives intercommunales ;
- aide aux déplacements de sportifs compétiteurs ;
- récompense aux sportifs médaillés.

Dans le cadre du soutien aux associations et aux sportifs du territoire, les élus de la CCFL ont récompensé au cours d'une cérémonie les sportifs Flandre Lys médaillés en 2009. La cérémonie a mis à l'honneur 64 sportifs de tous âges représentant divers sports : athlétisme, gymnastique, culturisme, tennis de table, BMX, Shotokan karaté, force athlétique, badminton, ball trap, judo, self défense, tennis, pétanque, cyclisme et boxe Muaythai.

Huit entraîneurs, arbitres ou présidents qui se distinguent par leur dévouement pour leur club, ont également été mis à l'honneur.

En 2010, la CCFL a attribué 12 020 € pour les appels à projets et les déplacements de sportifs. Elle a également accordé 6500 € de récompenses aux sportifs médaillés. Le soutien de 2 000 € apporté ces dernières années à Antoine PEREL, champion du Monde d'Athlétisme handisport discipline saut en longueur, a été renouvelé.

Aires de jeux

Sur le même principe que les plateaux multisports en 2008, les élus ont choisi d'implanter des aires de jeux sur son territoire. L'année 2010 a permis de faire une étude des besoins auprès de chacune des communes membres de la CCFL ainsi que sur la base de loisirs Eolys.



Une démonstration de catch a été proposée par l'association sportive de catch ICWA de Laventie

Formation

Depuis 2006, la CCFL organise des formations pour les animateurs sportifs du territoire et notamment la formation Brevet surveillant de baignade ouverte aux animateurs BAFA travaillant sur le territoire.

Cette formation comprend plusieurs parties spécifiques dont l'une est consacrée à la pratique de la natation, une autre à la connaissance de

la réglementation des milieux de baignade, enfin une partie concerne le secourisme et l'obtention de PSC1. Les deux animateurs présents en formation ont été reçus à l'examen. La CCFL supporte 50 % du coût de la formation. Les 50 % restants sont à la charge de la commune et/ou de l'animateur.

Piscine intercommunale

Ce dossier a été remis à l'ordre du jour en 2010 avec notamment la tenue d'une réunion animée par Patrick BAYEUX, consultant expert dans les grands équipements sportifs et François-Xavier DECREÉ, directeur commercial d'un cabinet d'architecture ayant réalisé plus de 50 équipements nautiques. Cette réunion a permis de mettre en lumière les enjeux sociaux et économiques d'un tel projet.



Environnement, développement durable

L'année 2010 marque un tournant dans les relations entre le SMICTOM des Flandres et la CCFL puisque le retrait de la Communauté de communes pour la partie collecte des déchets a été accepté et sera effectif dès début 2011. La volonté des élus de mener une politique de développement durable s'est également réaffirmée avec, entre autre, le lancement d'un agenda 21 communautaire et la création d'un Espace Info Énergie.

La CCFL et le SMICTOM

Les démarches entamées depuis plusieurs années par la Communauté de communes pour sortir du Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères ont prouvé leur efficacité au cours de l'année 2010. En effet, la collecte et le traitement des ordures ménagères étaient gérés pour le compte de la CCFL par le SMICTOM des Flandres. Dans un souci d'efficacité du service et de baisse de son coût, la CCFL souhaitait organiser et contrôler sous sa propre responsabilité la collecte des ordures ménagères.

C'est à l'occasion du lancement du nouveau marché de collecte lancé par le SMICTOM que la séparation a ainsi pu se faire. Pour l'année 2011, la collecte sera gérée par la CCFL mais le traitement restera la compétence du SMICTOM.

Cette séparation a occasionné un changement des statuts du SMICTOM que les élus de la Communauté de communes ont approuvé au cours du conseil communautaire du 8 juin 2010.



Actions de sensibilisation et de nettoyage

En avril 2010, le service environnement a participé à une journée de **sensibilisation au compostage** par le biais d'une démonstration au Parc Wattine à Estaires.

En septembre, il est allé à la rencontre des élèves du collège du Pays de l'Allœu de Laventie afin de les **sensibiliser au tri des déchets**. Au programme, ramasser les déchets dans la cour de l'école et dans les espaces verts environnants puis procéder avec l'aide d'un agent de la CCFL à leur différenciation et à leur tri.

Enfin, le 8 octobre, la commune de Laventie et la CCFL ont décidé de procéder au nettoyage de l'entrée de la **déchèterie de Laventie**, deve-

nue un dépotoir. 55 tonnes de déchets ont ainsi été ramassées durant cette journée.



Collecte des déchets

Bilan de la collecte 2010

- ordures ménagères : 7 122 T ;
- déchets recyclables : 1 339,56 T

La diminution des tonnages se poursuit donc. Afin de dresser un bilan de la redevance mise en place, les élus ont choisi de lancer une étude d'optimisation de ce système. Cette étude débutera en 2011.

Tout comme les années précédentes, le service environnement s'est tenu à la disposition des habitants pour les changements d'adresse, de bacs ou toute autre démarche ou question relative au fonctionnement du service.

N°Vert **0 800 546 548**

Développement durable

Création d'un Espace Info Énergie

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la CCFL souhaitait offrir à ses citoyens un Espace Info Énergie. La taille du territoire Flandre Lys ne permettait cependant pas la création de son propre espace. D'autres collectivités voisines souhaitaient également créer ce dispositif. C'est donc à l'échelle du Pays Cœur de Flandre que ce projet a été pensé. En décembre 2010, les élus ont donc voté la signature d'une convention entre la CCFL, la Communauté de Communes Monts de Flandre Plaine de la Lys, la Communauté du Pays

des Géants, la Ville d'Hazebrouck et Le Pays Cœur de Flandre pour la mise en place d'un espace info énergie dès 2011.

Cet espace est géré par un spécialiste qui reçoit les habitants pour leur donner des conseils gratuits, neutres et indépendants sur les économies d'énergie. Le prestataire retenu pour assurer la mission de conseil est l'agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL).

La CCFL participera à hauteur de 5 000 € par an à ce dispositif.



Lancement d'un Agenda 21 communautaire

Lors du conseil communautaire du 15 octobre 2010, la Communauté de communes avait annoncé sa volonté de s'engager dans une démarche d'Agenda 21. Avec le choix d'un prestataire pour accompagner la CCFL dans cette démarche, la fin d'année 2010 a donc permis d'entamer le processus et de préparer une véritable démarche terrain qui débutera début 2011.

Un Agenda 21 est un programme d'actions concrètes pour le 21^e siècle

Fonds de concours aux communes

Dans le cadre des subventions que la CCFL accorde à ses communes membres installant des systèmes de maîtrise de l'énergie, les élus ont accepté de verser à la commune d'Haverskerque un fonds de concours de 7 180, 12 € pour l'installation d'une chaudière gaz à condensation et à haut rendement à

visant à mettre en place une démarche globale et cohérente de développement durable sur un territoire donné. Il est porté par la collectivité et mené en concertation avec tous ses acteurs : élus et personnels, habitants, associations, entreprises... Les objectifs d'un tel programme sont d'agir dans le champ économique, social, environnemental et organisationnel afin de concilier développement économique, respect de l'environnement et progrès social.

l'école primaire Antoine de Saint-Exupéry (coût de l'installation estimé à 17 951, 30 €). De même, un fonds de concours de 50 000 € pour l'installation de panneaux photovoltaïques pour alimenter la salle de sports de La Gorgue a été voté. Le coût HT de l'installation est estimé à plus de 180 000 €.

Subventions aux particuliers

Depuis 2008, la CCFL soutient les particuliers qui installent à leur domicile des équipements solaires thermiques (chauffe eau solaire individuel ou système solaire combiné) et/ou des installations photovoltaïques. En 2010, les élus de la Communauté de communes ont choisi de poursuivre cette aide tout en limitant la participation pour le photovoltaïque à 0,50 € le Watt Cret contre 1 € auparavant. Ainsi pour 2010, l'aide accordée par la CCFL a atteint 114 131 €. En octobre, les élus ont dû voter l'arrêt de l'aide sur la partie « photovoltaïque » car celle-ci était subordonnée à l'aide du Conseil Régional qui a lui même stoppé son aide. D'autres formes d'aides notamment sur le compostage ont fait l'objet de réunions en 2010.



Aménagement de l'espace

Si le logement a occupé une place importante dans l'exercice 2010 avec la mise en place d'une démarche de lutte contre l'habitat indigne, l'accessibilité a également été au cœur des thématiques avec la création de la commission intercommunale d'accessibilité.

Pass-Foncier®

Le Pass-Foncier®, qui vise à favoriser l'accès à la propriété pour les ménages, est entré en 2010 dans sa dernière année d'existence puisque la réforme de l'accession à la propriété a mis fin au dispositif au 31 décembre 2010.

Au titre de l'année 2010, la CCFL a délivré 29 attestations pour un montant total de 91 000 €. Parallèlement à la délivrance des attestations, le versement des subventions des dossiers précédemment validés s'est poursuivi. En 2010, ce sont 39 subventions qui ont été accordées pour un montant total de 138 000 €.

Bilan 2008-2010 :

- 80 Pass-Foncier® concrétisés
- 268 000 € de subventions versées par la CCFL soit un investissement final de 184 000 € puisque la CCFL a obtenu des subventions de l'État d'un montant total de 84 000 €
- Répartition des chantiers :
 - Merville : 33
 - Lestrem : 4
 - Laventie : 33
 - Estaires : 3
 - La Gorgue : 5
 - Haverskerque : 2

- Origine géographique des ménages s'installant sur le territoire Flandre Lys

- Territoire CCFL : 37
- Hors CCFL : 43



Maison de La Gorgue construite dans le cadre du dispositif Pass-foncier®

Accessibilité

Par la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les établissements publics de coopération intercommunale qui regroupent 5 000 habitants ou plus et qui sont compétents en matière de transport ou d'aménagement de l'espace, doivent créer une commis-

sion intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Cette commission, présidée par le Président de l'EPCL, a pour objet d'évaluer le degré d'accessibilité du cadre de vie et de définir des priorités d'action.

La commission intercommunale d'accessibilité a été créée par délibération du 4 mars 2010.

Amélioration de l'habitat

Afin de lutter contre l'habitat indigne sur son territoire la CCFL a choisi de conventionner avec deux structures :

- le CAL 62 pour les communes du Pas-de-Calais ;
- le PACT Métropole Nord pour les communes du Nord.

Ces deux structures assurent des permanences sur le territoire afin :

- d'informer le public sur les aides financières disponibles pour des travaux d'amélioration de l'habitat ;
- de réaliser des expertises ;
- d'assister et de mettre en place tout dossier de demande de financement ;
- d'apporter toute aide technique pour le concept et l'aménagement de logement.

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans le droit au logement conformément à la loi d'orientation de lutte contre l'exclusion.

Bilan 2010 :

- Sur le Pas-de-Calais, 8 logements ont été identifiés comme potentiellement non décents et 5 logements ont fait l'objet d'une visite par le CAL 62. Dans le cadre des permanences, 18 personnes ont été reçues.
- Sur le Nord, 39 logements ont fait l'objet d'une visite.

Trame verte et bleue

Pour lutter contre la fragmentation du milieu naturel, le Pays Cœur de Flandre s'est engagé dans la thématique de la trame verte et bleue. Il s'agit d'un outil d'aménagement du territoire visant à assurer une continuité entre les grands ensembles naturels, les cours d'eau et masses d'eau afin de :

- préserver et gérer les milieux naturels ;
- permettre la conservation de la flore et de la faune.

Sur le territoire Flandre Lys, cette trame verte et bleue s'articule autour de la remise en état du che-

min de halage d'Haverskerque à La Gorgue dans un premier temps. Une réflexion sur la poursuite de la trame verte et bleue jusque Laventie et Fleurbaix sera menée.

Décomposition du projet

- conforter l'existant ;
- recomposer des habitats naturels favorables à la biodiversité ;
- gérer les formations végétales dans le respect des cycles naturels pour assurer leur pérennité.

En 2010, des réunions de travail se sont tenues pour faire avancer le projet.



Gens du voyage

La Communauté de communes Flandre Lys est dotée de la compétence accueil des gens du voyage. Si, à ce jour, aucun équipement n'a vu le jour, la CCFL met tout en œuvre pour remplir ses obligations afin d'assurer néanmoins l'accueil des grands passages. Entre avril et septembre 2010, quatre groupes ont été accueillis, représentant chacun entre 100 et 150 caravanes.

Campus aéronautique

La Communauté de communes Flandre Lys est membre du Syndicat Mixte des Aéroports de Lille et de Merville. À ce titre et afin de conforter l'activité de l'école Amaury de La Grange, elle a demandé au syndicat de lancer une étude sur la réalisation d'un campus aéronautique sur l'aérodrome de Merville. Cette étude a été acceptée. Elle sera menée en 2011 et bénéficiera d'un financement du Conseil Général du Nord.

Désenclavement du territoire

Dans le cadre de sa compétence Aménagement de l'espace, la CCFL travaille à l'accessibilité de son territoire et à son désenclavement.

La première démarche dans ce sens est l'amélioration de l'**accessibilité routière** par la participation de la Communauté de communes à la mise en place de la liaison Béthune-Lestrem-Merville qui devrait être effective pour 2013. La CCFL cofinance ce projet sur 10 ans à hauteur de 130 000 € par an.

Autre sujet majeur : l'**accessibilité ferroviaire**. Le 23 septembre 2010, les maires des 7 communes membres de la CCFL, le Président de la Communauté de communes et les dirigeants de l'entreprise Roquette ont signé une déclaration commune pour le développement du transport ferroviaire en Flandre Lys tant pour le fret que pour les voyageurs.

Cette signature s'inscrit dans la stratégie de développement durable de l'entreprise Roquette et dans le projet d'agenda 21 de la CCFL ; l'idée étant de faire cohabiter, à moyen terme sur une même ligne, le transport des marchandises et des voyageurs afin de réduire le nombre de véhicules en circulation sur le réseau routier.

D'après une étude demandée par la Région à Réseau ferré de France (RFF), le potentiel de voyageurs sur cette ligne pourrait être de 3 000 voyageurs.

Cette déclaration commune a été envoyée à la Préfecture et aux sous-préfectures, au conseil régional et conseils généraux, aux CCI, au Pays Cœur de Flandre et au Scot de Flandre Intérieure afin que la démarche soit prise en considération et que le projet aboutisse.



Jeunesse et culture

2010 a été marquée par le développement des actions en faveur de la culture et la poursuite du concours "collégiens-citoyens".

Concours "collégiens-citoyens"

Depuis 1999, par l'organisation de ce concours, la Communauté de communes met en place une action d'envergure susceptible de faire émerger chez les jeunes une prise de conscience de valeurs pouvant les amener à modifier leurs comportements et leurs mentalités.

Devant la réussite du concours 2009, les élus ont choisi de le reconduire pour l'année 2010 et de maintenir l'Irlande comme destination des lauréats du concours.

En 2010, 161 élèves se sont inscrits à l'épreuve écrite et 19 projets citoyens ont été présentés aux membres de la commission jeunesse de la CCFL. 10 projets ont été retenus récompensant ainsi 25 élèves (sécurité routière, devoir de mémoire, préservation de l'environ-

nement...) et 35 lauréats de l'épreuve écrite sont venus compléter cette liste pour partir découvrir l'Irlande. Après plusieurs réunions de préparation, les lauréats sont partis pour Dublin pendant les vacances de Pâques.

Au programme :

- rencontres avec les jeunes irlandais de Galway autour des arts du cirque, du football gaélique et du hurling, sports locaux très appréciés... ;
- découverte de Dublin par le biais d'un rallye culture-patrimoine-tradition et mode de vie. Les lauréats ont également rencontré le Maire de Dublin ;
- visite de Clifden et découverte du Connemara et de la Sky road à pied et à vélo.



Appels à projet

La Communauté de communes soutient les associations et les communes du territoire dans leurs projets culturels. Ainsi, 6 773,89 € ont été versés en 2010.

Dans le cadre de ses appels à projet, la CCFL a choisi de créer un partenariat particulier avec l'association **l'Allœu, terre de batailles** de Laventie. Ainsi tous les ans, cette association organise sur l'une des communes du territoire une exposition intitulée « Ils voulaient montrer leur guerre ». Cette exposition retrace, grâce à des photos ou des-

sins d'époque, ce que les soldats de la commune en question ont vécu pendant la guerre 1914-1918. En 2010, cette exposition s'est tenue du 7 au 15 novembre à Haverskerque. Les créneaux grand public ont accueillis plus de 420 visiteurs. Des créneaux horaires avaient été spécialement aménagés pour les scolaires. Ainsi plus de 450 élèves de primaires ont pu découvrir cette exposition. Une balade guidée sur les lieux de mémoire a été animée par les anciens combattants le 14 novembre 2010.



Concours jeunes talents

Dans le cadre de l'inauguration de la base de loisirs EOLYS, la Communauté de communes a organisé un concours de jeunes talents. Musicien, chanteur, rockeur, slameur, rappeur...en solo ou en groupe le concours était ouvert à toute personne de 14 à 25 ans résidant sur le territoire Flandre Lys. À la clé : l'enregistrement en studio pour les deux lauréats.



Dix groupes ont ainsi fait acte de candidature. Un jury composé des membres de la commission technique Jeunesse-Culture de la CCFL a retenu, sur enregistrement, 6 finalistes qui ont eu l'opportunité de se produire sur scène lors de cette inauguration.

Après 3 heures de show, le jury a désigné le groupe Pans Bagnats vainqueur de ce tremplin musical.



Ces 4 chanteurs et musiciens originaires de La Gorgue s'inspirent de scènes de la vie quotidienne pour réaliser leurs chansons et musiques.

Le 2nd prix a été attribué à Heart of Ice, groupe de Punk-Rock alternatif.

Les quatre autres finalistes ont reçu un bon d'achat de 150 € à utiliser chez un spécialiste d'articles musicaux.



Fêtes du patrimoine

En 2009, la Communauté de communes avait choisi de soutenir les actions menées par les communes à l'occasion de cette fête. En mars 2010, les élus ont choisi d'aller plus loin dans la démarche en accordant un budget de 1 000 € à chaque commune pour la mise en place d'une animation.

Ainsi de nombreuses animations gratuites se sont déroulées autour de sites patrimoniaux locaux avec au programme notamment des groupes musicaux divers et variés :

- Cantrainne : musique traditionnelle et folklorique
- Couleurs d'Ebène : clarinettes

- Music black show : marching band
- Ol of us : jazz des années 1960 à 1980
- Pans bagnats : lauréats du concours jeunes talents Flandre Lys
- Accrosax Quartet : quatuor de saxophones
- Frida Moronne : spectacle familial

L'association Rêves de gosses a également proposé une animation chez les pompiers avec exposition de véhicules et de matériels anciens, de collection de casques et de miniatures.



L'activité principale dans le cadre de cette compétence repose sur la prévention de l'obésité des enfants par le biais du programme EPODE. En 2010, des actions en faveur du social ont été mises en place.

EPODE : Action fruits

Dans les écoles maternelles

La CCFL en collaboration avec la DRASS Nord-Pas de Calais et la CPAM d'Armentières a décidé de reconduire l'action fruits dans les écoles maternelles. Grâce à 22 séances d'animation-dégustation, les instituteurs ont fait découvrir de manière originale les fruits aux enfants.

L'outil pédagogique « Le cahier du jeune goûteur » a été réédité à cette occasion et un spectacle de clôture intitulé « la Fée équilibre » a été proposé à tous les enfants.

En 2010, cette action fruits a été sub-

ventionnée à hauteur de 4 758 € par Orangina Schweppes.

Dans les structures Petite Enfance

L'action a également été réitérée dans les 11 structures petite enfance du territoire. Les éducatrices ont animé au cours de l'année 8 séances de dégustation de fruits de saison. Un spectacle intitulé « Mystères et Tartopom » a été présenté à tous les enfants en ouverture de l'action fruits. Pour la clôturer, le service EPODE Flandre Lys a animé une séance découverte du fruit autour des cinq sens.



EPODE : Un potager à l'école

En avril 2009, l'équipe d'EPODE Flandre Lys avait livré, aux écoles du territoire qui le souhaitaient, un potager au carré, des semences et tous les outils de jardinage nécessaires pour apprendre aux enfants à faire pousser des légumes.

En 2010, 10 nouveaux potagers ont été installés et les 15 potagers installés en 2009 ont été réapprovisionnés en graines, plants et semis.

Un kit matériel ainsi qu'un guide pédagogique de jardinage élaboré par le service ont été remis à chaque structure participante.

Au total, plus de 5 500 enfants ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir l'origine des légumes et leur mode de culture.

Cette action a été subventionnée à hauteur de 3 000 € pour 2009 et de 2 000 € pour 2010 par la Fondation Louis Bonduelle.



EPODE : Recueil taille-poids

En 2007-2008, un premier recueil taille-poids avait été effectué dans toutes les classes de grandes sections de maternelles au CM2 du territoire afin d'établir un diagnostic précis du surpoids et de l'obésité infantile. Deux ans après, un nou-

veau recueil taille poids a été réalisé afin d'évaluer l'évolution de l'obésité chez les enfants et de juger ainsi de l'efficacité des actions menées sur le terrain. Ce nouveau recueil a touché, en accord avec les parents, 559 élèves de CM2.

EPODE : Partenariat

Depuis la mise en place du programme sur le territoire, l'entreprise Roquette soutient l'action d'EPODE Flandre Lys à hauteur de 5 000 € par an.

EPODE : Aménagement des cours de récréation

Les écoles dont les cours de récréation avaient été réaménagés en 2009, dans le but de relancer la pratique d'une activité physique spontanée chez les enfants, ont reçu un kit matériel (ballons mousse, balles, cônes, palets). Des animations ont également été planifiées tout au long de l'année pour entretenir ce projet.



EPODE : Interventions du service

Les associations

- Foyer Val de Lys Merville : équilibre alimentaire - 23 ados
- MJC Fleurbaix : animation-dégustation - 50 personnes
- Maison Saint Victor de Merville : équilibre alimentaire, intervention de la diététicienne pour 30 enfants de 4 à 12 ans
- Marché du Mieux-Vivre de Lestrem : animation autour des herbes aromatiques

Les communes et les écoles

- Accompagnement de la diététicienne en restauration scolaire de Laventie
- Rencontre avec les directeurs d'écoles pour présenter le catalogue pédagogique et modalités d'interventions du service.
- Animation de la diététicienne de deux réunions autour des menus

EPODE : Partenariat CCFL/IFSI

La CCFL a poursuivi son partenariat avec l'Institut en soins infirmiers d'Armentières. Ainsi, en 2010, 5 binômes de stagiaires de 2^e et 3^e année ont travaillé à la réalisation d'animations et de mallettes pédagogiques :

- et de la collation avec les parents d'élèves.
- Animation autour de la pomme au collège Henri Puchois de Laventie
- 3 animations autour de l'équilibre alimentaire à Laventie
- 2 animations autour des 5 sens à Merville
- 5 animations « Marcher, sauter, bouger » à Fleurbaix, Laventie, Lestrem et Merville.
- La diététicienne intervient également dans la « commission menus » d'écoles dont la commune a fait la demande.
- Animation autour des 5 sens lors du parcours du cœur de Lestrem.

Les collèges

- Intervention de la diététicienne sur l'équilibre alimentaire au collège de Laventie

- Marcher, bouger, sauter... c'est top pour ma santé !
- 1, 2, 3... 5 sens !
- Le pantin en équilibre
- Un petit-déjeuner équilibré
- Cible ton goûter !

EPODE : Appels à projet

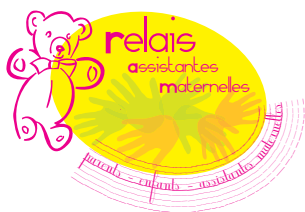
Dans le cadre des appels à projet visant à soutenir des projets favorisant une alimentation équilibrée et/ou l'activité physique, la CCFL a subventionné 6 projets pour un montant total de 1 324,91 €. Tous les projets subventionnés par la Communauté de communes ont préalablement reçu le Label EPODE.

Social : Point d'accès au droit

Dans le cadre de son Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, la ville de Merville a souhaité créer un Point d'accès au Droit (PAD) sur sa commune. Il s'agit d'un dispositif de proximité destiné à apporter gratuitement et confidentiellement un accueil et une information sur les droits et les devoirs des personnes confrontées à des problèmes juridiques et/ou administratifs et connaissant le plus souvent des difficultés économiques et sociales. Considérant que les justiciables du territoire intercommunal pourront avoir accès à ce PAD, les élus ont choisi de verser à la commune de Merville une subvention exceptionnelle de 8 000 €.

Social : Violences conjugales

La lutte contre la violence conjugale a été décrétée grande cause nationale en 2010. C'est dans cette perspective que les élus de la commission santé-social ont souhaité la diffusion d'un message de prévention et d'aide aux personnes victimes de ces violences sur les panneaux lumineux du territoire, sur le site internet de la CCFL et dans le journal communautaire.



Créé à l'échelle intercommunale en 2006, le relais assistantes maternelles est un lieu d'informations et d'activités ouvert aux assistantes maternelles, aux enfants qu'elles accueillent et à leurs parents.

Le relais assure deux types de mission :

- une mission d'aide administrative et juridique ;
- une mission d'animation et éveil.

Aide administrative et juridique

Permanences

Afin d'aider les assistantes maternelles et les parents dans leurs démarches administratives, l'équipe du relais organise des permanences dans chacune des communes. En 2010, le relais a enregistré au total 1 633 contacts dont 54,7 % par téléphone et 43,8 % sur rendez-vous. La majorité des demandes concernait des renseignements administratifs et des aides à l'embauche d'une assistante maternelle.

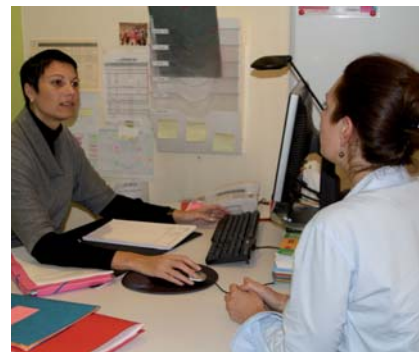
Antennes communales

Le RAM d'Haverskerque a intégré de nouveaux locaux en avril 2010. Les locaux sont désormais exclusivement réservés à la petite enfance et correspondent aux besoins spécifiques de ce secteur d'activité. Des travaux pour aménager un nouveau local pour le RAM d'Estaires ont été

entrepris par la commune en fin d'année 2010. Le RAM déménagera début 2011. À Merville, le RAM a été provisoirement transféré à la médiathèque avant d'intégrer des locaux plus adéquats et définitifs fin 2011.

Aide psychologique

En 2010, les élus ont choisi de renouveler l'intervention d'une psychologue au sein d'ateliers réunissant les assistantes maternelles. L'expérience de la gestion de groupes de paroles de la psychologue permet aux assistantes maternelles de se sentir en confiance et d'oser discuter des expériences qu'elles vivent dans leur travail avec les enfants et leurs parents. Le constat et les retours qui sont faits de ces ateliers démontrent que les participantes trouvent une écoute attentive à leur besoin de s'exprimer.



Un accueil privilégié des assistantes maternelles et/ou des parents

Réunions d'information

En 2010, les animatrices du relais ont souhaité s'adresser davantage aux adultes et ont donc organisé plusieurs réunions d'information sur divers thèmes :

- le calcul de mensualisation ;
- la retraite animée par un représentant de l'IRCEM (Institut de Retraite Complémentaire des assistantes maternelles) ;

- la formation continue animée par le CREFO (Centre de Recherches et d'Etudes en Formation et Organisation).

Ces réunions sont l'occasion pour les assistantes maternelles non seulement de trouver des réponses à leurs interrogations mais également de se rencontrer et d'échanger sur leurs préoccupations.

Partenariats

Dans une perspective d'échanges d'expériences et d'informations, le relais Flandre Lys participe à des réunions inter-relais réseau Nord et Pas-de-Calais. Ces réunions sont animées par des conseillers techniques Petite Enfance. En 2010, 10 réunions ont été organisées.

Contrat enfance-jeunesse

Afin d'être en conformité avec le nouveau dispositif national des contrats enfance jeunesse, un avenant de prolongation a été signé par le Président de la CCFL en décembre 2010. Celui-ci permettra de continuer à bénéficier de l'accompagnement de la CAF pour l'année 2011.

Animations et éveil

Tout au long de l'année, les animatrices du relais proposent des animations et des sorties. Au programme de l'année 2010 : séances de motricité, atelier intergénération, heure du conte, loisirs créatifs, atelier musical, carnaval, chasse à l'œuf, pique-nique...

En dehors de ces animations « classiques », les animatrices travaillent

■ Motricité

Le dojo et la salle multisports de Lestrem se sont transformés en un gigantesque espace moteur. Les enfants ont été accueillis par une hôtesse de l'air et se sont vu remettre un passeport leur permettant de rejoindre par avion la montagne, en bateau la mer, en autobus la campagne pour finir par un petit tour de vélo avant de rejoindre en barque et canoë la destination finale : l'île paradisiaque.

■ Visite de la base de loisirs Eolys

Une animation intercommunale a été mise en place en partenariat avec le club de l'aérodrome à la base Eolys. Les enfants ont partagé leur temps entre un atelier arts plastiques (pour décorer des modèles d'avions et confectionner des avions en origami pour les plus grands) et la visite des avions de l'aéroclub à bord desquels ils ont pu monter et essayer les manettes de pilotage.

■ Sortie plein-air au château de Nieppe

Une soixantaine d'enfants a pu se promener dans le parc du château, ramasser des feuilles d'automne, et aller à la rencontre des animaux. Des ateliers conte animés par les anima-

également chaque année autour d'un thème en particulier. Dans la mesure où l'ensemble de la Communauté de communes était associé à l'inauguration de la base de loisirs Eolys, le service a décidé de profiter de cette manifestation importante sur le territoire pour traiter la thématique des moyens de locomotion.

trices déguisées en hôtesse de l'air, chef de gare ou mécanicien ont pimanté cette balade automnale.

■ Journée nationale des assistantes maternelles

À l'occasion de la journée nationale des assistantes maternelles, les assistantes maternelles de Merville ont mis en place un spectacle de marionnettes qu'elles ont présenté aux enfants des 7 communes du territoire. L'équipe du RAM a proposé que cette opération soit reconduite chaque année sur une commune différente.

■ Spectacle de fin d'année

Pour clôturer les activités de l'année, l'équipe du relais a choisi d'accueillir des professionnels de la scène jeune public. La compagnie « la Belle Histoire » est venue présenter un spectacle intitulé « Globetrotteur » aux enfants, à leurs parents et à leur assistante maternelle. Durant 35 minutes, les deux comédiens ont emmené le public en voyage à travers une histoire interactive suivie de chants et comptines répétés au préalable en animation. C'est avec la plus grande surprise que les enfants ont ensuite accueilli le Père Noël.



Chasse aux œufs



Visite de la base de loisirs Eolys



Sortie plein-air au château de Nieppe



Spectacle de Noël

FLEURBAIX - LAVENTIE - LESTREM - LA GORGUE - ESTAIRES - MERVILLE - HAVERSKERQUE



@ MAIL contact@cc-flandrelys.fr

Communauté de communes Flandre Lys
500, rue de la Lys - 59253 La Gorgue
Tél. : 03 28 50 14 90 - Fax : 03 28 48 01 95

 SITE www.cc-flandrelys.fr